

DOSSIER D'INSCRIPTION 2026-27

Toute inscription à une activité implique une **participation régulière**.

Les absences ou l'arrêt en cours d'année ne donneront lieu à aucun remboursement.

Les entraînements, les horaires, le calendrier annuel et le programme des compétitions seront communiqués par voie d'affichage au collège, sur la page « actualités » de l'ENT et/ou par mail aux parents des élèves licenciés.

Les entraînements peuvent être irréguliers suivant les compétitions, l'occupation du gymnase et la disponibilité des professeurs d'EPS (stage, convocations aux compétitions UNSS, réunion UNSS).

Le dossier complet sera remis au secrétariat dans une enveloppe fermée, libellée au nom et prénom de l'élève en précisant sa classe.

- **Feuille d'inscription (au dos)**
- **Cotisation annuelle : 30 euros**
- **Assurances : Garantie corporelle renforcée « IA SPORT+ » en option : 14,15 € en 25/26 (cf document joint. Si adhésion nous le signaler en cochant la case suivante et nous vous transmettrons les documents en début d'année scolaire pour le règlement) ☐ Je souhaite adhérer à « l'IA SPORT+ » en 2026/27**

FONCTIONNEMENT DES REPAS LE MERCREDI MIDI

L'établissement met à disposition la salle du réfectoire pour que les élèves qui participent à l'association sportive puissent manger leur pique-nique dans de bonnes conditions.

Un micro-onde est à leur disposition. Cette facilité n'est accordée que **si le comportement des élèves est irréprochable pendant ce repas**. Ainsi il leur sera demandé de nettoyer les tables et de balayer lorsque cela sera nécessaire.

Ensuite, **les élèves se rendent de manière autonome mais groupée au gymnase à 13h10, heure de début des activités.**

Les élèves qui terminent les cours avant 12h30 et qui quittent l'établissement ne sont pas autorisés à revenir prendre leur pique-nique au réfectoire.

Association Sportive du collège de MANZAT - Inscription 2026-27

Autorisations parentales

Je, soussigné(e) Madame, Monsieur (mère, père, tuteur),
Tel : Mail parent :
Demeurant à.....

autorise l'élève :

Nom :	Prénom :	Sexe :
Né(e) le : / /	Classe (2026-27) :	En situation de handicap : Oui / Non

1/ à s'inscrire à l'association sportive du collège de MANZAT et à pratiquer les activités proposées

Badminton Handball Tennis de table	Activités régulières jusqu'aux vacances de Pâques	Athlétisme Cross Patinoire Futsal Run & Bike Escalade Ski de fond Course d'orientation Randonnée Raid nature	Activités ponctuelles (liste non exhaustive)
--	---	---	---

2/ à se rendre par ses propres moyens au gymnase de Manzat pour les entraînements et les compétitions et en revenir seul(e). Les élèves sont sous la responsabilité des parents en dehors des horaires d'entraînement et/ou de compétition.

3/ à participer aux différentes compétitions et sorties nécessitant un trajet en bus.

Je prends connaissance des mentions ci-dessous concernant le **droit à l'image, les conditions d'utilisation des données, l'assurance et le règlementaire**. Je coche les cases en connaissance de causes.

- **Mention sur le droit à l'image :**

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (c) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Lu et approuvé ☐ oui ☐ non

- **Conditions d'utilisation des données à caractère personnel**

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et notamment pour s'assurer du respect des conditions d'accès et de participation à ces compétitions, nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'UNSS présente, à cet égard, un intérêt légitime pour le traitement de telles données. L'adhésion à l'UNSS vaut donc autorisation pour cette dernière de collecter, d'enregistrer, de trier, de lister, de stocker les données nécessaires, y compris celles qui sont publiées ou communiquées par des tiers et qui permettent d'identifier les élèves n'étant pas autorisés, en application des articles 15 à 18 du règlement fédéral sportif et artistique de l'UNSS, à participer aux rencontres organisées dans les catégories Etablissement, Excellence et/ou Sport Partagé, notamment ceux inscrits au titre de l'année scolaire en cours :

- Sur les listes de sportifs (haut niveau, espoirs et collectifs nationaux) arrêtées par le ministre chargé des sports.
- Sur les listes des pôles fédéraux des parcours de performance fédéraux (PPF) établies par les fédérations sportives concernées.
- En sport-études dans l'activité sportive ou artistique concernée.

Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié et conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données personnelles qui le concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements, par e-mail à l'adresse daf@unss.org. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, via l'URL <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

Lu et pris connaissance ☐

- **Mention sur les Assurances & le Règlementaire :**

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération et du règlement fédéral sportif et artistique (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel. Possibilité de souscrire à une garantie corporelle renforcée "LA sport +" de la MAIF pour un complément de 14,15€

Lu et pris connaissance ☐

Fait à le Signature :